

Bien écouter, c'est déjà répondre...

[www.bourogne.fr](http://www.bourogne.fr)

## Sommaire

- Budget
- Vie de la commune
- Infos utiles
- Vie civique
- (Re)découvrir Bourogne
- Vie des associations
- Infos
- Carnet

### Le mot du Maire

Si l'on parlait d'Égalité ? La devise de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité.

Comment conjuguer au quotidien ces valeurs qui fondent notre vivre ensemble ?

Le principe d'**égalité** est fort. Il demande une exigence forte, surtout en direction des plus fragiles d'entre nous, notamment ceux qui ont une perte d'autonomie. Les élus doivent aménager les espaces et les bâtiments publics pour les rendre accessibles.

La loi du 11 février 2005 contraint les collectivités à adapter les cheminements et les bâtiments pour permettre l'accessibilité de tous en prenant en compte toute la diversité des pertes d'autonomie.

Plutôt qu'une contrainte, nous allons transformer cette opportunité pour renforcer l'**égalité** d'accès aux services publics pour tous.

Tous les bâtiments communaux seront aménagés dans les six ans.

Notre ancienne bibliothèque était trop petite, et ne pouvait recevoir des personnes à mobilité réduite. Le transfert de notre bibliothèque du « Corps de garde », à l'école du centre illustre bien cette volonté de la rendre accessible à tous.

Il est nécessaire de créer des liens qui permettent la vie de la commune. La bibliothèque est un de ces lieux de partage et de rencontres.

Nos bibliothécaires sont exemplaires : elles vous accueillent, se forment à imaginer de nombreuses animations pour donner vie à notre médiathèque. Les bibliothèques ne sont plus les espaces poussiéreux que nous avons pu connaître autrefois. De bibliothèques, elles sont devenues médiathèques. Pas pour faire plus « riche », non, mais parce que la connaissance est portée par de multiples supports : livres bien sûr, mais aussi DVD, CD...

Voilà, je vous souhaite de bonnes vacances à tous, soyez prudents sur la route !

Jean-François  
ROOST

### Saison idéale pour la pelouse sèche

D'année en année, notre pelouse sèche nous enchante avec ses myriades de fleurs sauvages et ses différentes espèces d'orchidées.

Actuellement, nous avons la chance d'y découvrir les *Himantoglossum Hirsinum*, les *Célyphantères* à grandes fleurs, les *Orchis Militaris*, les *Ophrys Fuciflora* (ou *Ophrys Bourdons*) et les *Orchis Pyramidales*.

Une visite a été organisée samedi 4 juin, sous le contrôle de la Société Belfortaine de Protection de la Nature (SBPN).



Photos Do.Pawlik

# Budget



## Budget 2016 sous fortes et multiples contraintes

Le Conseil municipal a voté le compte administratif 2015 et le budget primitif 2016 lors de sa séance du 12 avril 2016.

Si le budget 2015 avait déjà été adopté dans un contexte national de contrainte financière pour les Collectivités territoriales, principales contributrices à l'effort de redressement des finances publiques, la situation s'est aggravée cette année tenant à des circonstances nationales comme locales.

Ce phénomène va encore s'accroître les prochaines années avec la poursuite des actions de réduction des déficits publics, la réforme à venir de l'architecture globale de la DGF et un autre facteur qui jouera localement dans la baisse de la dotation : la perte programmée de 182 militaires à l'été 2016 qui conduira à la réduction de la population légale entrant dans les bases de calcul de la DGF.

### La révision des bases d'imposition induit une nouvelle perte de recette pour la Commune

La Commune a reçu de la Direction Générale des Finances Publiques le 15 mars dernier la notification des bases d'imposition à prendre en compte pour le calcul des impôts 2016.

Sans en avoir été préalablement avertie, la Commune a dû acter la diminution des valeurs cadastrales notamment de l'entreprise General Electric constituant l'assiette de calcul des impôts locaux. La seule diminution de ces bases entraîne une perte d'impôts et allocations compensatrices de 11350 euros.

### La participation au redressement des finances de l'État : premier facteur de rigidification des recettes des Collectivités territoriales

L'État poursuit sa politique de réduction des déficits publics impactant fortement les Collectivités territoriales et leurs groupements et qui se décline en un volet financier (gel des dotations en 2013, puis baisse continue de celles-ci à compter de 2014) et un volet organisationnel (à travers les dispositifs de fusion ou de mutualisation entre Collectivités engagés depuis 2010 et accentués avec les récentes lois MAPTAM et NOTRE de 2014 et 2015).

Pour la Commune de Bourogne, cela se traduit d'un point de vue financier par la perte de 85 578 euros de Dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire) sur la période 2014-2016, représentant une baisse de 40% de la dotation sur 3 ans. La Commune a perdu 34 611 euros au titre de cette seule dotation de 2015 à 2016.

Dotation de l'État  
en 2013 :  
209 299 €

-41%

Dotation de l'État  
en 2016 :  
123 721 €

### Des dépenses d'investissement devenues incontournables

**L'agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) :** la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, avait prévu l'obligation de mise en accessibilité de tous les bâtiments recevant du public avant 2015. Une ordonnance du 25 septembre 2014 a modifié ces dispositions en permettant aux gestionnaires des Etablissements recevant du public (ERP) d'adopter un Agenda d'Accessibilité Programmée ayant pour objet d'échelonner dans le temps leurs travaux

### Précisions sur le fonctionnement de la communication

Comme vous le savez, nos finances connaissent de sérieux coups de rabots de la part de notre gouvernement. Cela nous amène à faire toujours plus d'économies dans nos dépenses et à chercher des solutions de financement à nos systèmes de communication.

Nous tenons à vous informer que contrairement à ce que vous pourriez penser, la plupart de nos parutions (plan de ville, plan guide et agendas et bientôt fascicule sur le sentier découverte) sont mis à disposition gratuitement à la commune.

En fait, ce sont nos annonceurs qui se chargent de les faire financer par les encarts publicitaires de nos commerçants et artisans de Bourogne et des environs. Nous les en remercions d'ailleurs chaleureusement, car sans eux, cela ne serait pas possible.

Concernant le bulletin municipal, les prix ont été revus à la baisse en 2014, et, là encore nous remercions notre graphiste qui a fait de gros efforts sur ses tarifs. Bien sûr, nous recherchons avec lui des solutions qui nous permettraient de réduire encore les

coûts, mais cela devient très difficile, sans envisager d'introduire des encarts publicitaires payant tout ou partie de chaque numéro. Il faut trouver des entreprises qui puissent nous offrir des budgets assez conséquents pour pouvoir financer 3 numéros par an.

Pour le panneau lumineux situé au rond-point vers le Gantner, nous avons envisagé de le remplacer, mais là encore, nos budgets restreints ne nous permettent pas de le faire et nous reportons cet achat à une date ultérieure.



de mise en accessibilité. La Commune a validé son agenda en décembre 2015, répartissant les travaux à mettre en œuvre sur les bâtiments concernés (Mairie, ancienne école du centre, école de la Varonne, foyer Léon Mougin, gymnase, vestiaires du stade...) sur une période de 6 ans (2016-2021). En 2016, le coût de ces travaux s'établit à 28 370 € TTC.

**La révision du POS en PLU :** suite aux dispositions de la loi ALUR du 24 mars 2014, la Commune engage en 2016 les études en vue de la révision de son Plan d'occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le coût estimatif total des études qui se dérouleront sur 3 années environ est de 40 000 euros HT. En 2016, la dépense a été évaluée à 15 000 euros TTC, compte tenu du démarrage des études au second semestre 2016.

## L'équilibre du budget par l'augmentation des impôts locaux

Pour assurer l'équilibre de ses budgets, la Commune a fait le choix de ne pas recourir à l'emprunt sur la durée du mandat, afin de ne pas aggraver la situation des finances locales. La situation précédemment exposée de baisse prolongée des recettes externes et d'engagement nécessaire de dépenses d'investissement pluriannuelles impose de prendre des dispositions afin d'assurer l'équilibre des budgets à venir.

L'effort sur la fiscalité locale amorcé en 2015 doit se poursuivre en 2016. Le taux des trois impôts locaux a été augmenté de 34.4%, entraînant une recette supplémentaire de 70 912 euros.

Cet effort fiscal permettra, outre de répondre aux exigences imposées par l'Etat, de réaliser les investissements suivants : engagement des frais de géomètre liés à l'accueil futur des résidences seniors et maison médicale, déplacement de la médiathèque dans les anciens locaux de l'école du centre, réfection du parcours de santé, programme de régénération de la forêt communale.

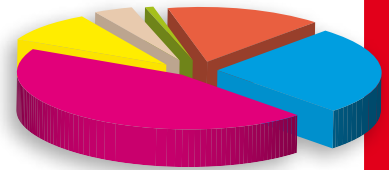
Les actions se poursuivent concernant les fêtes et cérémonies couvertes par la Commune, l'entretien des voiries et aires de jeux, le fleurissement, la communication, le soutien aux associations.

Ces dernières ont reçu par courrier la réponse à leurs demandes de subventions 2016 en mai dernier.

## Fonctionnement

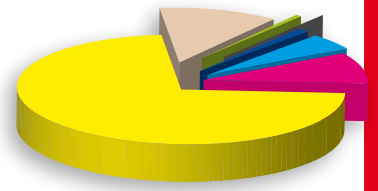
### les dépenses

Charges à caractère général	465 294
Charges de personnel	782 855
Charges de gestion courante	163 670
Charges financières	69 353
Dotations aux amortissements	13 482
Virement à la section d'investissement	268 581
<b>Total</b>	<b>1 763 235</b>



### les recettes

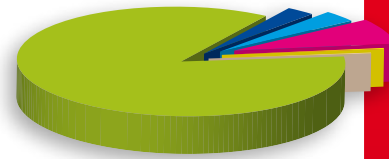
Excédent de clôture	85 678
Produits des services (coupes de bois, redevances services périscolaire, culturel...)	160 035
Impôts et taxes	1 282 438
Dotations et participations	208 537
Autres produits de gestion courante	11 100
Produits financiers	3
Transferts et atténuations de charges	15 444
<b>Total</b>	<b>1 763 235</b>



## Investissement

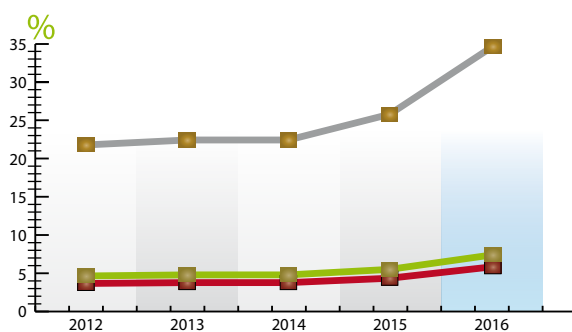
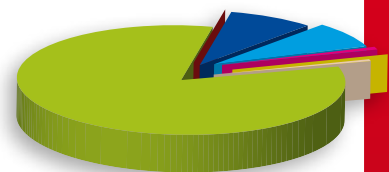
### les dépenses

Déficit d'investissement antérieur	117 659
Capital des emprunts	243 572
Immobilisations incorporelles (frais d'études)	15 500
Subventions d'équipement	3 179
Mesures foncières Antargaz	2 848 648
Immobilisations corporelles (travaux - constructions - Matériel)	87 322
<b>Total</b>	<b>3 315 880</b>



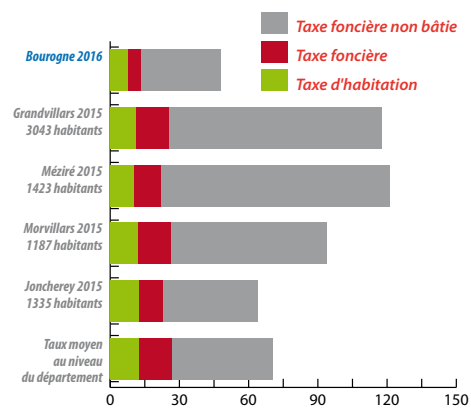
### les recettes

Ressources propres externes (FCTVA, Taxe d'aménagement, Réserve)	253 623
Subventions	24 980
Produits de cessions d'immobilisations (vente terrains)	5 172
Amortissements	13 482
Mesures foncières Antargaz	2 749 042
Cautionnement	1 000
Virement section de fonctionnement	268 581
<b>Total</b>	<b>3 315 880</b>



## Évolution du taux de la taxe d'habitation

— Taxe foncière non bâti  
— Taxe foncière bâti  
— Taxe d'habitation



# Vie de la Commune



## Anniversaire du 8 mai 1945

La cérémonie s'est poursuivie à l'écluse 7, avec un dépôt de gerbes en mémoire des deux Bourignais tombés au champ d'honneur.

Nous tenons à rappeler que les élus organisent les différentes manifestations commémoratives telles que les 8 Mai et 11 Novembre. Ils y participent activement tant sur le terrain que pour la réception des invités et des Bourignais qui y assistent.

De ce fait, nous avons toutes les autorisations émanant de VNF pour circuler sur le chemin de halage (piste cyclable) pour se rendre à l'écluse 7 et fleurir les tombes, lors de ces journées commémoratives.

Les employés communaux disposent également de cette autorisation permanente pour l'entretien et le nettoyage de ce monument.

Cette année encore, nombreux étaient les Bourignais qui se sont rendus au monument aux Morts pour commémorer l'Armistice du 8 Mai 1945.

Nous avons noté la présence d'éléments du 1<sup>er</sup> RA, des Sapeurs-Pompiers, accompagnés de jeunes SP, du Souvenir Français et de l'UNC (Union Nationale des Combattants).

En l'absence de Jean-François Roost, c'est Jacques Bonin qui a lu le message du secrétaire d'Etat, Monsieur Jean-Marc Todeschini.

Après lecture de messages et dépôt des gerbes par l'UNC, le Souvenir Français et la Commune, les élèves de CM1-CM2 ont entonné la Marseillaise et le Chant des Partisans, sous la direction du Directeur de l'école, Cédric Viatte.

Merci à toutes et tous pour votre participation active.

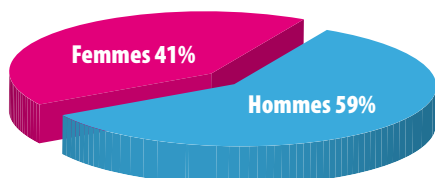


## Évolution de la population de Bourogne depuis 1968

Nous n'avons pas encore reçu les résultats définitifs pour le dernier recensement 2016 effectué par l'INSEE, mais nous avons déjà constaté une baisse de la population.

1524 personnes ont été comptabilisées dans notre commune. Il faut cependant ajouter à ce chiffre le nombre de militaires présents pendant la période de recensement, soit 360 personnes.

Sauf modifications par l'INSEE, il y avait donc 1 884 habitants à Bourogne au 22 février 2016.

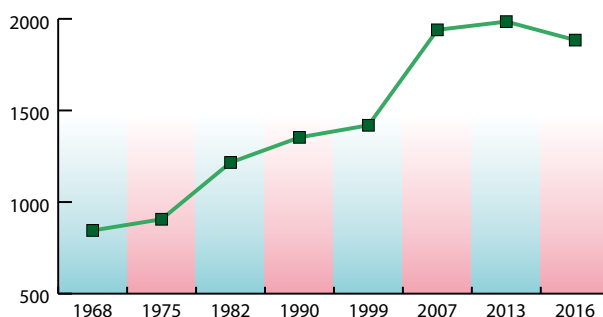


En savoir plus :

[www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/population\\_90017\\_Bourogne.html#ixzz48BEVnj2n](http://www.cartesfrance.fr/carte-france-ville/population_90017_Bourogne.html#ixzz48BEVnj2n)

## Population de Bourogne de 1968 à 2016

La courbe ci-dessous reprend l'historique de la population de Bourogne de 1968 à 2016 en interpolation cubique. Ceci permet d'obtenir plus précisément la population de la commune de Bourogne les années où aucun recensement n'a été effectué.





## Marché aux fleurs et légumes de Bourogne

Le traditionnel Marché aux fleurs et légumes s'est déroulé le samedi 30 avril, sous un soleil printanier.

Tout était en place dès 8 heures du matin pour accueillir les visiteurs et acheteurs, qui se sont présentés nombreux pour choisir parmi les diverses variétés de fleurs et légumes en provenance des serres DREZET. Chacun a pu trouver ce qu'il cherchait, même si certains légumes n'apparaissaient pas sur les étals, en raison du retard dans la production dû au froid (poireaux etc...). Nous avons pu noter également la présence exceptionnelle de l'entreprise PEYSSON qui a proposé de nombreux produits de jardin à des prix très bas.



Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.  
Merci à tous les acheteurs qui contribuent à nous aider dans nos actions au sein du CCAS.

## Activités périscolaires...

les 27 et 28 juin 2016 se déroulera au foyer une exposition relative aux activités réalisées par les enfants dans le cadre du Temps d'Activités Périscolaire (TAP).

Chaque vendredi après-midi, les enfants inscrits au TAP passent du temps avec les animateurs de la commune pour s'adonner à diverses activités : cuisine, jardinage, peinture, ateliers multimédias, théâtre, sport ou créations manuelles.

Beaucoup de travaux des enfants seront exposés, retraçant ainsi l'année qui vient de s'écouler.

Pendant l'exposition, des animateurs seront présents pour accueillir et orienter les visiteurs et répondre aux éventuelles questions. Expo ouverte au public le lundi 27 juin 2016 de 14h à 19h et le mardi 28 juin 2016 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h.

## ...et extrascolaires

Lors du centre de loisirs du mois de juillet 2016 organisé par la commune de Bourogne, il est prévu un certain nombre d'activités. De grands thèmes ont été choisis, comme « l'eau » ou « le village de Bourogne » afin de sensibiliser les enfants à leur environnement proche.

Ces thèmes seront abordés à travers différentes activités comme des créations manuelles, des jeux, des visites dans Bourogne ou des activités sportives. Les enfants pourront donc s'amuser avec leurs camarades en tentant d'améliorer leurs « vivre ensemble ».

Trois grandes sorties sont prévues : une journée au CAMPAINES,

un parc de loisirs attrayant dans le Doubs, une visite du zoo de Mulhouse et une journée à l'accrobranche du Ballon d'Alsace avec des activités en hauteur pour les plus intrépides. Un supplément de 10 € est demandé par enfant par sortie.

**Inscriptions du jeudi 2 juin au mardi 21 juin 2016.** Pour toute opération de dernière minute, au plus tard une semaine avant la date à laquelle les enfants fréquenteront le centre de loisirs.



## Concert à l'école de Musique

Le concert des élèves aura lieu le jeudi 23 juin 2016 à 18 heures, à l'église de Bourogne.

Cette année, un travail en partenariat avec la classe de CE1 a été mené. Les enfants de l'école primaire et les enfants des classes de formation musicale chanteront ensemble.

En deuxième partie, la classe d'orchestre commune aux écoles de Châtenois et Danjoutin se produira également lors de ce spectacle de fin d'année.



**CONSERVATOIRE  
HENRI DUTILLEUX**  
MUSIQUE / DANSE / THÉÂTRE

# Vie de la Commune



## Avis aux amateurs...

La commune dispose de trois jardins vacants.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez contacter le secrétariat de la Mairie au 03 84 27 81 73.

C'est le printemps...

Le jeudi 26 mai, profitant du temps clément, sous la houlette d'Odile Zaragoza, les bénévoles, les membres de la commission « Fleurissement » et les employés communaux ont préparé les jardinières et supports qui ont été installés dans notre commune.

Les bacs à fleurs avaient été préalablement remplis de terreaux par Robert Corti et Allan, le mardi 24 mai.

## Fleurissement du village

Les 4 dames, accompagnées d'Allan, ont ainsi préparé les pots et jardinières, suivant les plans décidés par Odile et Allan, mélangeant les 10 espèces de fleurs et les couleurs. Cette année ce sont le rouge, le blanc, le bleu, le rose et le violet qui contribuent ainsi à rendre notre village plus agréable. Les 2 conseillers et les 3 employés communaux ont placé ensuite les fleurs dans les supports disséminés dans les rues du village. Ce sont 1500 pieds environ qui ont été utilisés : Fleurs, Gaora, Daoge, Germawin, Sor Feniz, Plectranthus, Ipoméie, Nepeta et Rudbeckia. Tout s'est terminé à midi autour d'une table et d'un solide casse-croûte offert par la municipalité.

Gageons que les couleurs (Bleu, Blanc, Rouge) de certaines compositions porteront chance à l'équipe de France lors de l'Euro 2016.

Merci à toutes et tous et à l'année prochaine.

## Infos bibliothèque-médiathèque



### Animations à la médiathèque, pour les vacances d'été

- **Jeudi 7 juillet à 14 h,** projection de « Heidi » animations gratuites, inscriptions obligatoires.

- **Mardi 12 juillet à 14 h,** projection de « Zootopie »
- **Jeudi 21 juillet à 14 h,** projection de « Divergente 3 : au-delà du mur »



- **Mardi 19 juillet à 10 h,** Pour petits et grands, histoires à partir de Racontes-tapis,
  - Le beau ver dodu
  - La souris qui cherchait un mari

**Rappel :** Vente de cartes avantages (7 euros – 6 euros fratrie, à partir de 3 enfants). Vous n'avez pas encore votre carte avantages ? Profitez-en, il en reste encore en vente à la médiathèque. Les offres sont encore valables jusqu'au 31 août.

**Voici quelques idées pour organiser un planning sympathique avec vos enfants pendant les grandes vacances, à moindre coût :**

- Location gratuite planche à voile ou canoë-kayak ou pédalo à la base nautique du Malsaucy

- Entrée gratuite Montagne des Singes
- Entrée gratuite aux piscines de Delle, Belfort et Citédo
- Réduction aux Campaines, parc Dino-zoo, parc des Cigognes, parc du Petit Prince...

### Zoom sur quelques coups de cœur et nouveautés à la Médiathèque

- **Rêver - Franck Thilliez**
- **Congo Requiem - Jean-Christophe Grangé**
- **Le coma des mortels - Maxime Chattam**
- **On regrettera plus tard - Agnès Ledig**
- **Désolée, je suis attendue - Agnès Martin-Lugand**

<http://mediatheque.bourgogne.fr>

Pour le catalogue en ligne.

Pour les réservations, envoyez-nous un mail.

### Info Médiathèque

**Horaires d'ouverture :**

- **lundi de 16h30 à 18h,**
- **mercredi de 14h à 18h,**
- **vendredi de 17h à 19h,**
- **samedi de 9h30 à 12h** et de 14h à 17h30

**Contact :** [bibliothequebourgogne@wanadoo.fr](mailto:bibliothequebourgogne@wanadoo.fr)

**Tél. 03 84 54 13 19**

**Fermeture de la médiathèque du 8 au 20 août inclus. Réouverture aux heures habituelles, le lundi 22 août.**





## ESPACE MULTIMÉDIA GANTNER

EXPLORED LA CULTURE NUMÉRIQUE

1, rue de la Varonne - 90140 Bourogne  
03 84 23 59 72

**Entrée libre**  
du mardi au samedi de 14h à 18h

Email : [lespace@cg90.fr](mailto:lespace@cg90.fr)  
<http://espacegantner.cg90.fr>

### Du samedi 14 au lundi 16 mai, installation sonore FIMU « Other Side, break » de Clea Coudsi et Eric Herbin (2008)

Lieu-dit « Le manège » Avenue du général Sarrail à Belfort dans le cadre du FIMU (Festival International de Musique Universitaire de Belfort). À découvrir les :

- Samedi 14 mai de 14h30 à 20h
- Dimanche 15 mai de 15h à 20h
- Lundi 16 mai de 15h à 19h

Après Cycloid-e, KuckucksUhrKonzert, ou encore L'Orchestre des Ombres, l'Espace multimédia Gantner présente cette année au FIMU, en écho à son exposition Anarchronisme,

machines à perturber le temps, une œuvre ludique et poétique, Other side, break. Cette œuvre de Cléa Coudsi et Eric Herbin est un circuit pour petits camions qui roulent et lisent des disques en vinyle.

[www.fimu.com](http://www.fimu.com)



### Dimanche 22 mai à partir de 16h, Performance + Projection + Visite + Rencontre, dans l'Espace avec Flo Kaufmann

Analogic is not dead

Visite guidée de l'exposition Anarchronisme, par Anne Laforet, commissaire de l'exposition + projection de Analog is not Dead (2015) de Jérôme Fino et Valérie Perrin + performance de Flo Kaufmann

Un après-midi pour découvrir Flo Kaufmann, véritable couteau suisse de l'expérimentation analogique, de

la plus virtuose à la plus farfelue, du synthétiseur-vidéo à l'aspirateur-synthétiseur.

Au programme, une performance avec l'une de ses nouvelles inventions et la projection en avant-première du film « Analog is not Dead » produit par l'Espace multimédia Gantner, en présence de Jérôme Fino, réalisateur.

### Du 30 avril au 9 juillet 2016, Exposition « Anarchronisme, Machines à perturber le temps »

Commissariat Anne Laforet  
Une Coproduction de l'Imal (Bruxelles)

Avec les œuvres de Signal to Noise, Bálint Bolygó, Project Singe, David Guez, Cécile Babiole et Jean-Marie Boyer, Yann Leguay, Dardex, Suzanne Treister, Flo Kaufmann.

Cette exposition propose d'approcher la création contemporaine à travers un mot-valise, « anarchronisme », compression des mots anarchie et anachronisme. Cette compréhension permet d'appréhender des œuvres elles-mêmes issues de compressions temporelles et technologiques.

Certaines œuvres présentées dans l'exposition modifient, à leurs façons, les modes opératoires propres au numérique ou à l'analogique : invention de supports matériels de stockage, retour à des usages moins usuels d'objets anciens de consommation, tel la K7 audio utilisée ici pour stocker du code...



# Infos utiles 2016

## Services administratifs

### \* Secrétariat de Mairie

5 rue des Ecoles - 03 84 27 81 73

Fax : 03 84 27 82 40

[mairie.bourgogne@wanadoo.fr](mailto:mairie.bourgogne@wanadoo.fr)

Du mardi au samedi matin de 8h à 12h  
lundi, mercredi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30

### \* Espaces Verts et services techniques

Contactez le secrétariat de la Mairie

## Services scolaires

### \* École Maternelle «Les Étoiles»

5 rue de la Varonne - 03 84 23 57 88

### \* École Primaire

5 rue de la Varonne - 03 84 27 72 99

### \* Restauration scolaire & garderie périscolaire

3 rue Valbert : contactez le secrétariat de la Mairie

## La poste

7 rue de Belfort - 03 84 27 82 14

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 11h30  
fermé le samedi matin

## Services médicaux

### \* Médecins

- Sylvie ROBERT, Médecin généraliste  
2bis rue du Pâquis - 03 84 23 53 23
- Paul EISENZIMMER, Médecin généraliste  
1bis rue du Moulin - 03 84 27 85 60

### \* Pharmacie

Pharmacie LEFEBVRE, 2 rue de Delle  
03 84 23 50 12

### \* Urgences

En cas d'urgence ou si vous êtes témoin d'un accident, donnez l'alerte :

<b>SAMU</b>	<b>15</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>
<b>POLICE</b>	<b>17</b>
<b>N° EUROPEEN</b>	<b>112</b>

\* **Médecin de garde : 3966** pendant la fermeture des cabinets médicaux la nuit, le week-end et les jours fériés mais pas en cas d'urgence (le 15)

### \* Cabinet d'infirmerie

1bis rue du Moulin - 03 84 54 17 22

### \* Cabinet de kinésithérapie

2 place du Marché à MORVILLARS  
03 84 27 75 93

### \* Autre

Christelle THIRION  
Thérapeute énergétique - Guérisseuse  
6, rue de Belfort - 06 88 97 83 24

## Services sociaux

### \* CCAS

(Centre Communal d'Action Sociale)  
Contactez le secrétariat de la Mairie

### \* Point Accueil Solidarité (Assistante sociale du secteur)

24 fbg de Belfort à DELLE  
03 84 56 21 57

### \* La Maison de l'Autonomie

(aide aux personnes âgées et aux handicapés)  
Centre des 4 As à BELFORT  
03 70 04 89 00

### \* Solidarité Action Sud

(repas à domicile)  
104 Foyer Louis Clerc à DELLE,  
de 8h30 à 9h45  
03 84 36 34 22

### \* SOS Amitié Belfort-Montbéliard

(Association humanitaire d'entraide sociale)  
03 81 98 35 35

## Eau

### CAB

(Communauté de l'Agglomération Belfortaine)  
Place d'Armes à BELFORT  
Fax : 03 84 21 71 71  
[environnement@agglo-belfort.fr](mailto:environnement@agglo-belfort.fr)  
[www.agglo-belfort.fr](http://www.agglo-belfort.fr)

## Ordures ménagères et autres

### \* Déchets végétaux

Benne mise à disposition auprès du hangar municipal rue du Pâquis. *Suite à l'arrêté préfectoral n° 2012191-0002 du 9 juillet 2012, il est strictement interdit de brûler les déchets verts.*

### \* Points de collectes sélectives

(verre uniquement) : Rue Mozart, rue Thomas, rue Lablotier, rue du Pâquis.

### \* Ramassage des ordures ménagères : bac brun

Ramassage Tous les samedis matins, à sortir la veille

### \* Ramassage des emballages recyclables : bac à couvercle jaune,

tous les lundis des semaines paires, à sortir la veille. *Si problème : voir avec la CAB au 03 84 54 24 24*

### \* Encombrants

Déchetterie de DANJOUTIN zone commerciale

- contacter le service collecte des déchets ménagers 03 84 90 11 74  
ou 03 84 54 24 24 (se présenter la première fois avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile pour l'obtention d'une carte d'accès).

### \* Déchets dangereux des ménages

- Pour les batteries, procéder comme pour les encombrants
- Pour les huiles minérales, procéder comme pour les encombrants

### \* Pour les autres déchets dangereux (peinture, solvants, phytosanitaires...)

Les déposer auprès de la déchetterie de DANJOUTIN après avoir pris contact avec la CAB au 03 84 90 11 70

### \* Ramassage des habits par LE RELAIS

Rue du Pâquis, à côté des ateliers municipaux.

## Transports

### \* OPTYMO (lignes n° 24 & 25)

13 rue de Madrid à BELFORT  
N° vert 0800 304 863  
ou 03 84 21 08 08  
Fax : 03 84 21 23 85  
[www.smtc90.fr](http://www.smtc90.fr)  
ou [www.optymo.fr](http://www.optymo.fr)

### \* Taxis GROH

4 rue des Prés-Roy, 90140 CHARMOIS  
03 84 27 71 58 ou 06 70 79 99 98

## Commerces

### \* Boulangerie-pâtisserie

• LA SAVOUREUSE  
14 rue de Belfort - 03 84 27 87 59

### \* Epicerie

• VIVAL  
8 rue de Belfort - 03 84 23 58 22

### \* Salons de coiffure

• SALON MB Coiffure  
1 ter rue du Moulin - 03 84 23 57 77

• L'Univ'Hair d'Ange  
5 rue de Belfort - 09 83 64 69 26

### \* Boucherie-charcuterie

• ZOBENBUHLER  
19 rue de Belfort - 03 84 27 83 33

### \* Tabac-Pressé

• MASINI  
18 rue de Belfort - 03 84 27 75 24



★ **Restauration rapide**

- MIMI PIZZA  
restauration rapide à emporter le vendredi soir et chaque 1<sup>er</sup> dimanche du mois à midi, sur la place en face de la pharmacie  
**03 84 54 10 76**

★ **Pizzeria & Restaurant**

- CARLITO PIZZA pizzeria  
30 rue de Belfort - **03 84 27 86 22**
- L'AMUSE-BOUCHE restaurant  
2bis rue du Paquis - **03 84 29 89 72**

★ **Propreté-Nettoyage**

- AVPROPRETE - **06 71 88 05 61**

★ **Bijoux Fantaisie et magnétique**

- Le Jardin des Fées - Magali ALLIOD,  
2, rue de Goudant - **06 60 93 89 21**
- MAGNETIX Wellness - Magali ALLIOD  
2, rue de Goudant - **06 60 93 89 21**

★ **Artistes - confection**

- Au Fil de l'Aiguille  
Confection - Faiza AFTAHI,  
1, rue de Belfort - **07 50 94 89 60**
- Les créations de Frédérique - Confection,  
Frédérique CASIER-ORTOLLAND,  
5 rue de la Treille - **03 84 54 18 61**

**Autres activités**

★ **Électricité**

- STIV'ELEC - Electricité générale  
Claude STIVALET - 37 rue de Charmois  
claude.stivalet@box.fr  
**06 61 74 82 84**

★ **Gros œuvre, maçonnerie**

- Philippe BELLI  
21 rue de Delle - **03 84 36 23 13**  
ou **06 87 37 37 28**
- MALNATI & CIE  
Entreprise en bâtiment  
2 rue de la Baie - **03 54 15 53 18**

★ **Tous travaux**

- Allo GT TOUS TRAVAUX  
Pour tous travaux tonte, taillage, élagage,  
peinture, plomberie, électricité, etc...  
contactez Gérard TRIMAILLE  
[allogt.toustravaux@orange.fr](mailto:allogt.toustravaux@orange.fr)  
**06 79 93 08 47**
- Gérard GOBETTI  
vente et installation de chauffage  
5 rue Basse - **03 84 27 81 93**
- BS DÉPANNAGE  
Plomberie-Sanitaire, Thierry GUYOT,  
15, rue de la Gare - **03 84 36 23 13**  
ou **06 87 37 37 28**

- BSF Concept  
Plâtrerie-Isolation-Peinture,  
Bruno SEBBANE  
16, rue Haute - **06 60 93 44 73**

- BTS Réhabilitation Bâtiments Rénov  
Jacques ALDEA  
1 rue Haute - **03 84 23 58 84**  
Fax **03 84 23 88 93**

- JF KOVACS  
Artisan Tailleur de Pierres  
Ferrerrie, Jean KOVACS,  
ZI de Bourogne - Morvillars  
**06 80 92 76 85**

- EUVRARD Sàrl  
Entreprise de Peinture - Réhabilitation  
Batiments Rénov,  
7, rue Goudant - **03 84 21 90 39**

★ **Bois de chauffage**

- Damien CARRARA  
Vente de charbon et combustible  
24 rue de la Gare - **06 27 08 05 22**

**Maison des entreprises**

- AEMI EURL - Fabric. de moteurs et  
turbines, sauf moteurs d'avion et de  
véhicules,  
Jean-Marc PAYMAL  
5, rue Goudant - **03 84 27 74 90**
- HB MONTAGE INDUSTRIEL  
Montage transfert déménagement  
machines & serrurerie  
5 rue Goudant - **09 62 59 66 15**  
ou **03 84 23 31 88**

**Agriculture**

- GAEC PILLIOT - Agriculteur  
36 rue de Belfort - **03 84 27 70 38**

**Loisirs**

- ★ **Médiathèque municipale**  
9 rue de Belfort - **03 84 54 13 19**  
MARDI 16h30 à 18h  
MERCREDI 14h à 18h  
VENDREDI 17h à 19h  
SAMEDI 9h30 à 12h & 14h à 17h30  
[bibliothequebourogne@wanadoo.fr](mailto:bibliothequebourogne@wanadoo.fr)

- ★ **Artothèque**  
Tous les vendredis de 9h30 à 12h  
et de 14h à 16h  
sur rendez-vous - **03 84 54 13 19**

- ★ **Gymnase**  
Rue Mozart - **03 84 27 78 24**  
ou secrétariat de la Mairie

★ **FR&AC**

- (Foyer Rural et d'Action Culturelle)  
3 rue Valbert - **03 84 27 73 72**

★ **École de Musique**

- Directeur : Jean-Noël PARIETTI  
3 rue de la Varonne - **06 72 05 57 76**

★ **Espace GANTNER**

- (Atelier multimédia)  
1 rue de la Varonne - **03 84 23 59 72**

**Associations locales**

- ★ **Amicale des Donneurs de Sang**  
Nicole KIENE - **03 84 27 86 86**

- ★ **Amicale des Sapeurs-pompier**  
Frédéric TASSETTI - **06 19 15 64 86**

- ★ **Jeunes Sapeurs-pompier**  
Bastien CARDEY - **06 61 75 40 59**

- ★ **Baraka-Lao**  
Eric HERMANN - **06 60 84 65 70**

- ★ **Tennis**  
Jean-Marie BERDOT - **03 84 27 83 28**

- ★ **Football Club bourignais**  
Denis LEMBLÉ - **07 86 43 76 32**

- ★ **Handball Club**  
Denis TRIBLE - **Tél 06 59 58 94 72**

- ★ **Les Galopins**  
Nadine MONNIN - **03 84 54 12 95**

- ★ **Chasse (ACCA)**  
Cédric MALNATI - **03 84 23 53 07**

- ★ **Pêche (APPAMA)**  
Raphaël GUENOT - **07 82 17 55 24**

- ★ **Souvenir Français**  
Jean-Marie TRIBLE - **03 84 27 88 59**

- ★ **Tir à l'arc**  
Jean-Denis HEIDET - **06 64 92 55 39**

- ★ **UNC**  
Michel REUTER - **03 89 25 40 46**

**Hébergement**

- ★ **Gîte Rural**  
M & Mme Pierre LANE,  
10 rue Sous la Côte - **03 84 27 84 78**

- ★ **Chambres d'hôtes**  
«Côté Grange»  
M & Mme Jacques BONIN,  
16 rue Bernardot - **03 84 27 74 52**

## Vos Droits et vos Devoirs ...en matière d'urbanisme

### Information sur les constructions légères soumises à formalités au titre du Code de l'Urbanisme

Une construction nouvelle de type abri de jardin ou garage isolé sera soumise à formalité (déclaration préalable) dès lors qu'il y a création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 5 m<sup>2</sup>, sans dépasser 20 m<sup>2</sup>, et une hauteur inférieure ou égale à 12 mètres.

Pour les travaux sur des constructions existantes de type garage accolé, véranda, création d'un étage :

- une déclaration préalable est requise dès lors qu'il y a création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 5 m<sup>2</sup>, sans dépasser 20 m<sup>2</sup> ;

- cette limite est portée de 20 à 40 m<sup>2</sup>, permettant de soumettre le projet à déclaration préalable et non à permis de construire, dès lors que la parcelle est située en zone Urbaine du Plan d'Occupation des Sols, si les surfaces nouvellement créées n'ont pas pour effet de porter la surface de plancher totale de la construction ou l'emprise au sol au-delà de 170 m<sup>2</sup>.

En dessous de ces seuils, aucune formalité n'est requise mais les travaux doivent néanmoins respecter les règles d'urbanisme.

Au-dessus de ces seuils, la construction projetée sera vraisemblablement soumise à permis de construire.

**Pour plus de précisions, nous vous conseillons de vous reporter à la notice explicative sous le formulaire CERFA N° 51434#05. Si vous avez un doute sur le régime (autorisation ou déclaration) applicable à votre projet, vous pouvez vous renseigner auprès du service Urbanisme de la mairie, au 03 84 27 81 73.**

**Pour plus de documentation, veuillez vous adresser à la mairie.**

## Rappel au sujet des nuisances dans le village

C'est le printemps, les journées rallongent...

*...Et les nuisances de toutes sortes réapparaissent !*

Notamment les bruits de tondeuses et autres appareils thermiques, mais aussi les aboiements de chiens qui restent plus longtemps à l'extérieur en soirée.

Il est bon de rappeler l'arrêté municipal n°18, du 17 Décembre 2014, portant

réglementation de l'utilisation des tondeuses à gazon et autres appareils à moteur thermique ou électrique.

Toute personne incommodée peut faire appel à la gendarmerie ou aux gardes-nature. Le numéro de téléphone est disponible au secrétariat de la mairie.

**Nous vous rappelons également qu'il est interdit de se déplacer en voiture, à moto ou en quad sur les chemins forestiers non ouverts à la circulation, ainsi que sur le sentier découverte et sa pelouse sèche.**

**Tout contrevenant fera l'objet de sanctions juridiques.**

Merci pour votre compréhension.





# (Re)découvrir Bourogne...

## Le dernier attelage de Bourogne

Souvenirs, souvenirs... L'illustration a pour légende « Le dernier attelage de bœufs à Bourogne - Rue de la Baie 1950 ». Qui se souvient encore de ce dernier attelage ? Et qui en était le propriétaire ?

Si vous le savez, faites-nous le savoir en vous présentant au secrétariat de la Mairie ou en téléphonant au 03 84 27 81 73.

Nous publierons dans chaque numéro du bulletin municipal une photo ou une illustration ancienne de Bourogne pour que chacun se remémore la vie d'antan.



## Le blason de la commune

Bourogne possède son propre blason. Il est « *d'azur à un mouton d'argent* » surmonté de la lettre B. Il a été ratifié par la commission d'héraldique du 24 janvier 1959. Ce blason se rapporte à l'importance qu'a revêtu autrefois l'élevage des ovins sur le territoire de la commune.



représentation ancienne



représentation moderne

## Photo de classe

Voici une photo de classe de Bourogne pour laquelle nous ne connaissons pas l'année. Si vous vous reconnaissez, nous vous demandons de bien vouloir nous en informer, en nous indiquant la date de la prise de vue, vos nom et prénom ainsi que votre emplacement sur la photo,

sachant que nous pourrions numéroter de la façon suivante : de gauche à droite, **rang du haut**, de 1 à 8, **rang du milieu**, de 9 à 15 et **rang du bas**, de 16 à 19. Nous espérons publier à nouveau cette photo dans un prochain numéro du bulletin municipal, dûment complétée.





# Vie des associations



En ce début d'année nous avons poursuivi notre soutien à l'école de LAO en attribuant une aide supplémentaire pour la cantine, en finançant la réparation de la pompe du puits et en participant financièrement à l'action du COGES (Comité de Gestion) pour aider les élèves du CM2 (Cours de soutien).

## Ça marche pour les écoliers de LAO

Le potager financé par les écoles de BOUROGNE en 2015 est opérationnel. Il permet à présent d'améliorer la cantine de LAO.

Courant juin, la journée des écoles « Bougeons pour LAO » aura comme appellation « la journée tongs » et permettra d'offrir une paire de tongs aux élèves de LAO. Les enfants marchent les pieds nus.

L'annulation de la course cycliste « Prix de Bourogne » en mai va réduire nos recettes cette année, ce qui est pénalisant car actuellement au Burkina Faso la température est élevée (45°) et le manque d'eau commence à se faire sentir.

Nous remercions le Conseil Municipal de Bourogne pour la subvention octroyée à BARAKA-LAO.

**Eric HERMANN**

**06 60 84 65 70**

[e.hermann2@orange.fr](mailto:e.hermann2@orange.fr)

## Re v'là les Galopins !

Le premier dimanche de juin, les traditionnelles Puces ont encore une fois attiré de nombreux exposants.

N'oublions pas notre Saint-Nicolas qui aura lieu cette année le 4 décembre. Défilé aux lampions dans les rues de la commune.

La dynamique équipe des Galopins vous attend, si vous souhaitez la rejoindre pour passer de bons moments de bénévolat.

**Association des Galopins**

**Nadine MONNIN**

**06 33 31 70 50**



Toute l'équipe des Galopins était présente lors des dernières manifestations de Bourogne.

En Mars, le loto des enfants. La salle du foyer était bien animée en cette belle après-midi, avec une foule de joueurs et des lots attractifs.

En avril, la chasse aux œufs de Pâques a rencontré un vif succès. Plus de 70 enfants furent heureux ce jour-là.

## FLASH VIE ÉCONOMIQUE : AU FIL DE L'AIGUILLE

Déjà toute petite, la couture était l'une de ses passions. A 16 ans, Faiza Aftahi hésitait entre coiffure et couture. Sa passion fut la plus forte et elle passa un CAP prêt-à-porter au lycée des Huisselets à Montbéliard.

Faiza gagna ensuite en expérience, tout d'abord à Besançon comme petite main chez Eric Sébastien, puis en confection à Bethoncourt. Puis vint une pause dans sa vie professionnelle pour élever ses deux fils jusqu'à l'âge où ils peuvent s'habiller tout seuls.

A 33 ans, Faiza Aftahi a décidé de se lancer seule dans la couture. D'abord à son domicile, mais c'était peu pratique, elle s'est donc installée au 1 rue de Belfort à Bourogne.

Sous l'enseigne « Au fil de l'aiguille », elle vous recevra les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 11h30 et de 13h45 à 18h30 pour tout ce qui est couture mais également confection et création.

Elle vient par exemple de confectionner quatorze costumes pour le carnaval de Bâle (Suisse).





## L'UNC/SDF de Bourgogne fait le point...

Notre section était déjà bien engagée depuis janvier, notre point fort fut notre assemblée générale avec une participation importante de nos adhérents.

De nombreux présidents de sections étaient présents, dont Monsieur Gabriel Juif, Président départemental. La municipalité était représentée par Jean-Michel Bassi. Merci à toutes ces personnes qui ont montré de l'intérêt pour notre section.

Cette assemblée générale a été suivie d'une succulente Paëlla préparée devant les invités, qui a été appréciée par tous. Nous reconduirons cette formule en mars 2017.

Autres dates, autres points : nous organisons une sortie avec repas au Vieil Armand avec visite des tranchées accompagnée d'un guide le 19 juin 2016, ainsi qu'une pêche à la truite le 2 octobre à l'étang du Vice-président Fabien Reuter à Echavanne.

Merci d'avance à notre bureau et aux bénévoles pour le travail fourni lors de ces manifestations.

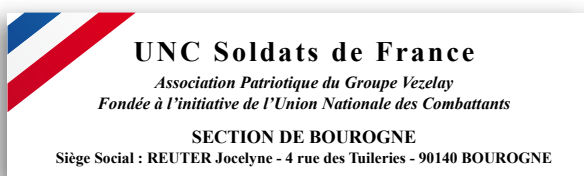


### Rappel

**L'UNC signale que toute personne ayant fait son service militaire, les OPEX, les Anciens Combattants ainsi que les sympathisants peuvent rejoindre notre section. Ils sont les bienvenus.**

**Pour toute information, contactez la Trésorière Jocelyne Reuter au 03 84 27 70 20 ou la Présidente Michèle Reuter au 03 89 25 40 46.**

**Michèle REUTER, Présidente**



## L'AAPPMA a participé au Temps d'Activité Périscolaires (TAP)

Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), l'AAPPMA de Bourgogne avait convié les élèves concernés à une activité « pêche à la truite » à l'Étang du Lamponot, vendredi 8 avril 2016, de 14h à 16h.

Accompagnés par leurs animateurs, Didier, Sandrine et Marie, ainsi que du Directeur de l'école, 27 gamins (du CE2 au CM2) ont été initiés à la pêche dans la carpière jouxtant l'étang. Ils étaient accompagnés par une dizaine de bénévoles, qui les ont accueillis au bord de la Lamponnière.

Ces derniers leur ont mis à disposition le matériel nécessaire, gaules, lignes et appâts, leur permettant de goûter aux joies de la pêche à la truite. Au total, 60 truites ont été pêchées. Après un savoureux goûter offert par l'association, chacun des enfants est reparti avec deux truites, vidées et prêtes à la dégustation.

Cet après-midi s'est déroulé en présence de Laetitia Charpentier, Directrice Générale des Services, qui a pu constater l'excellent travail de la Société de Pêche de Bourgogne.

Le samedi 9 avril, ce sont 25 élèves de Bourgogne, du CP au CM2, qui ont été accueillis par l'AAPPMA, pour une matinée découverte de 9h à 11h30.

Ces enfants ne faisant pas partie des TAP, ils étaient accompagnés obligatoirement par un adulte. Là encore, le matériel a été mis à leur disposition par l'AAPPMA – Bourgogne. A l'issue de la matinée, 28 truites ont été sorties de l'eau par les pêcheurs en herbe. Tous ces gamins sont repartis avec leurs trophées, une truite au minimum. Ceux qui en avaient plusieurs les ont partagées avec ceux qui étaient bredouilles, dans un bel esprit de camaraderie.

L'AAPPMA se félicite de ces initiatives et actions qui visent à développer chez les enfants le goût de la nature et de la pêche. D'autres manifestations de ce type sont prévues au cours de l'année 2016.

### Prochaine manifestation

**Samedi 18 juin 2016, de 14h à 18h, au Lamponot : découverte de la pêche, en partenariat avec Décathlon.**





# Vie des associations

## Le FR&AC vous informe...

Comme à son habitude, le FR&AC vous propose de nombreuses activités de loisirs hebdomadaires sur différents sites (Foyer Léon Mougin, Gymnase de la Varonne, ancien foyer)

### Récemment avec le FR&AC

#### ► Du Samedi 23 au Dimanche 31 Janvier

15 artistes peintres et sculpteurs, dont 13 exposaient pour la première fois à Bourogne, ont présenté leurs œuvres originales et de qualité au public venu nombreux.

Comme chaque année, les élèves des classes de Bourogne ont découvert avec leurs enseignant(e)s différentes techniques utilisées en arts plastiques. Cette exposition offre chaque année aux enfants, la possibilité d'ouvrir leur regard à l'art, ce qu'ils semblent vraiment apprécier.



*Sculptures originales en béton cellulaire de Patrice Noël*

#### ► Samedi 20 Février, soirée franc-comtoise

Avec un repas typiquement d'ici (patates, cancoillotte, saucisses) et une animation par le trio des Cancoillotte Girls, la soirée organisée par le FR&AC fut un succès.



Dans une ambiance conviviale et un décor de ferme comtoise, environ 200 convives se sont régalés du délicieux repas préparé et servi par une quinzaine de bénévoles qui ont tout donné pour que cette soirée soit une franche réussite.



#### ► Samedi 12 mars : CARNAVAL !

Sur le thème de la musique, le défilé s'est fait à pied pour la deuxième année consécutive et s'est très bien déroulé, accompagné par des pom-pom girls.

La météo a été clémente avec nous, c'est une chance.

De retour au foyer, les délicieux beignets préparés par les bénévoles du FR&AC toujours très investis, les bonbons et les boissons ont régalé petits et grands gourmands qui se sont ensuite amusés sur leurs musiques préférées lors de la boum.





### ► **Lundi 4 Avril**

Une soirée était organisée Rue Valbert sur le thème du bien-être et plus précisément sur le sommeil.

Animée par Marie-Laure Meuley, naturopathe, elle a permis à la vingtaine de participant(e)s présent(e)s de tout savoir sur le sommeil, ce qui le favorise ou au contraire lui nuit.

En fin de soirée, quelques exercices simples de respiration ou d'auto-hypnose ont permis à tous de se détendre et d'envisager des nuits plus sereines.



### ► **Samedi 9 Avril**

Pour la seconde fois, Gérard Cramatte, un bourgnais passionné par tout ce qui a trait à la nature et à la greffe en particulier, proposait un atelier sur la greffe en couronne sur le terrain.

Une quinzaine de participants de toutes générations a écouté avec attention les précieux conseils concernant cette technique puis a pu, pour ceux qui le désiraient, s'exercer à reproduire ces gestes qui demandent tant de précision.



## Bientôt avec le FR&AC...

### ► **SAMEDI 18 JUIN 2016 à 20h30** **GALA DE FIN DE SAISON DE LA SECTION TENDANCE** **au Foyer Léon Mougin**

Pour sa dernière année, la section Tendance du FR&AC donnera son ultime show.

Sa troupe de 51 danseurs (enfants, pré-ados, ados et adultes) va à nouveau se produire pour mettre en scène le travail de toute une année.

Céline Gaumard et Isabelle Stiquel, les responsables de la section Tendance seront heureuses de vous accueillir toujours aussi nombreux.

Alors, venez les encourager et les applaudir !



### ► **SAMEDI 18 JUIN 2016 à 20h30** **GALA DE FIN DE SAISON DE LA SECTION TENDANCE** **au Foyer Léon Mougin**

Composée d'un seul groupe mêlant adultes et enfants, cette section intergénérationnelle réunit 27 adhérents dont 5 enfants, à la satisfaction de tous. Le rythme est d'une rencontre par mois.

L'esprit de cette section : plaisir de jouer, d'être en groupe, de créer, voire d'improviser tout en étant très divers par les âges, le milieu social ou culturel. Les séances sont animées par Baptiste Jeandel, de l'école « BATLEBATT », avec toujours la même bonne humeur.

Le but n'est pas l'apprentissage du solfège ni la préparation d'un spectacle mais de jouer dans la détente, la bonne humeur et l'amitié. Ceux qui possèdent des instruments les apportent, pour les autres ils sont prêtés.

Une séance d'essai gratuite est proposée avant chaque inscription afin de se rendre compte avant de prendre une décision.

**Pour tout renseignement :**  
**Marie ROBERT, au 03 84 23 58 83**  
**ou le FR&AC, au 03 84 27 73 72**



Pour nous joindre, nous rejoindre  
ou tout autre renseignement :

**Foyer Rural & Action Culturelle**  
**3 Rue Jules Valbert – 90140 BOURGNE**  
**Tél 03 84 27 73 72**  
[fr.ac.bourgne@wanadoo.fr](mailto:fr.ac.bourgne@wanadoo.fr)  
Internet : [www.fr-ac-bourgne.cabanova.fr](http://www.fr-ac-bourgne.cabanova.fr)





## Les déchets végétaux de Bourogne



Le dépôt des déchets de jardin dans la benne permet à chacun de faire un geste pour l'environnement.

Mise en place en 2002, la benne à déchets végétaux de Bourogne a encore confirmé son succès en 2015 puisque ce ne sont pas moins de 313 tonnes qui ont été collectées tout au long de l'année.

Transportés et traités sur la plateforme de compostage de Sundgau COMPOST, ces déchets végétaux ont permis de produire un compost certifié ECOFERT utilisable en agriculture biologique.

Pour obtenir ce type de compost, le SERTRID rappelle que seuls les déchets végétaux doivent être déposés dans les bennes : branchages (sans lien), souches, arbustes, tailles, fruits, fleurs et légumes.

Cette période de l'année rime avec travaux au jardin... Tonte, taille, désherbage sont le lot de tous les jardiniers. Nul doute que cette année encore, avec l'interdiction de brûlage, la benne rencontrera un vif succès et permettra de produire un compost de qualité.

### Quels sont les déchets végétaux acceptés ?



tontes de gazon



petits branchages



feuilles, taille de végétaux



plantes, végétaux flétris



# Carnet

- Bulletin Municipal de Bourogne N°25 • Juin 2016
- Publication de la Ville de Bourogne
- Directeur de la publication : Jean-François ROOST
- Rédacteur en chef : Guy HUDELLOT
- Conception : G. CANAVAR 03 89 43 23 99 canavartistecom@free.fr
- Dépôt légal en cours
- Tirage : 850 exemplaires

## Naissances

- 25/01/2016 **Emilie DAWOD**  
19 rue de la Gare
- 01/03/2016 **Adrien PARISSÉ LECOQ**  
5 rue de la Gare
- 18/04/2016 **Samuel WALTER**  
23 bis rue de Belfort
- 13/05/2016 **Arthur FRETIGNY**  
1 T, rue du Moulin
- 21/05/2016 **Manon DEMARCHE**  
31, rue Lablotier

Seuls les avis de naissance ayant fait l'objet d'un accord des parents sont diffusés.

## Mariages

- 30/01/2016 **Jean-Pierre BOURQUARD & Christelle JURIE**  
13 rue Louis Lablotier

## Décès

- 10/01/2016 **Daniel ARBEZ**  
15 rue Louis Thomas
- 14/04/2016 **Hervé JACQUEY**  
3 rue de la Baie
- 26/04/2016 **Albert MARI**  
31 rue de la Gare
- 31/05/2016 **Jean-Paul THONNESSEN**  
18, rue Lablotier